

CHARTE DE L'EGLISE DU CHEMIN

Suite à la si passionnante rencontre annuelle des hôtes de l'Eglise du chemin, nous devons entreprendre la mise à jour de **la liste des Accueils Chrétiens** signataires de la CHARTE CHRETIENNE DES ACCUEILS COMPOSTELLANS, encartée dans le GUIDE SPIRITUEL DU PELERIN, " *EN CHEMIN AVEC SAINT JACQUES*", dont elle constitue un des chapitres.

Dès 1993, un groupe d'hôtes chrétiens de pèlerins a désiré répondre à la démarche abandonnée, confiante et priante de nombreux marcheurs de Dieu, en offrant, de même, un témoignage spirituel par une hospitalité fidèle à la tradition hospitalière chrétienne, dépassant, au plan matériel, la logique comptable pour privilégier l'abandon à la Providence et la relation authentiquement fraternelle.

D'autres accueils, prodigués par des chrétiens non signataires, offrent à l'évidence des hébergements de grande qualité et la possibilité d'un ressourcement spirituel. Ce chemin est, et peut devenir plus encore, un magnifique chemin de liberté et de charité, témoignage permanent du souci de l'Eglise pour les pauvres et les chercheurs de Dieu.

Chers hôtes de pèlerins, nous vous incitons à signer ou à re-signer cette **charte d'accueil en quatre points** si vous pensez pouvoir vous engager à la respecter et à la faire respecter :

- 1- La possibilité offerte et organisée par les hôtes de **PRIER AVEC LES PELERINS** (Mt 18,20), et/ou la **PRESENCE D'UN LIEU CONSACRE A LA PRIERE** directement accessible (église ouverte à proximité, oratoire, chapelle, coin prière, icône avec bougie). Ceci identifie de façon visible notre communion au Christ avec les pèlerins. Nous acceptons ainsi d'être heureusement dépassés par la mystère de l'accueil en laissant notre foi mettre Dieu au centre de nos rencontres. L'icône de la Trinité (d'Andrei Roublev, par exemple) signe cet esprit commun : elle pourra être placée, bien en vue, dans chaque accueil.
- 2- **S'ENGAGER PERSONNELLEMENT A PRIER POUR LES PELERINS** : le Seigneur nous invite à prier dans le secret du cœur (Mt 6,6). Comme le pèlerin prie souvent pour ses hôtes, les hôtes continuent, après son passage, à accompagner spirituellement le pèlerin. Ce chemin de quête et de foi devient alors un fleuve de prière qui irrigue notre vieille Europe devenue si matérialiste.
- 3- **PARTICIPATION LIBRE AUX FRAIS** : la gratuité de l'Amour de Dieu exprimée par la vie et la passion du Christ appelle la libre réponse de l'homme. Le don de l'hospitalité à l'étranger de passage en est le signe, même dans des sociétés traditionnelles non chrétienne ! Recevant le Christ dans le pauvre et le pèlerin, nous en tirons déjà grand avantage : quel prix Lui demanderions-nous en plus, Lui qui nous a tout donné en abondance ? L'hospitalité est offerte dans une complète liberté de contribution financière (Lc 14,12) sans indication tarifaire (*). Le don fait, la divine Providence se chargera du reste (Lc-12,29).
- 4- **DISPONIBILITE DES HÔTES** : l'accueil dépasse le simple hébergement. Nous voulons que l'hospitalité puisse être l'occasion d'écoute, d'échange et qu'au besoin, du temps y soit consacré (Mt-10,40).

Cette charte, nous l'avons voulue pour les pèlerins et pour fortifier un esprit commun sur ce chemin respectant l'immense grâce de la diversité des accueils complémentaires de l'Eglise du chemin.

Pour adhérer à cette charte, il vous suffit de signer le feuillet ci-joint et d'y inscrire les caractéristiques de votre accueil à paraître sur la prochaine édition de la liste des hôtes signataires encartée dans le GUIDE SPIRITUEL du PELERIN.

Nous retourner le feuillet à :

HOSPITALITE SAINT JACQUES
8, rue du collègue
12190 ESTAING

(*) Exception faite pour les centres d'accueil hébergeant d'autres publics que les pèlerins et ne désirant pas généraliser la participation libre à tous.